



# Conseil économique et social

Distr. générale  
31 août 2015

Français  
Original: anglais

---

## Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique Comité du commerce et de l'investissement

### Quatrième session

Bangkok, 4-6 novembre 2015

Point 5 c) de l'ordre du jour provisoire\*

**Mise en œuvre de la résolution 70/5 de la Commission relative au renforcement de la coopération régionale et des capacités nécessaires pour amplifier la contribution du commerce et de l'investissement au développement durable: examen de la possibilité et de l'opportunité de convoquer une conférence Asie-Pacifique périodique au niveau ministériel dans le domaine du commerce et de l'investissement**

## Possibilité et opportunité de convoquer une conférence Asie-Pacifique périodique au niveau ministériel sur le commerce et l'investissement

### Note du secrétariat

#### Résumé

Dans sa résolution 70/5 relative au renforcement de la coopération régionale et des capacités nécessaires pour amplifier la contribution du commerce et de l'investissement au développement durable, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a prié la Secrétaire exécutive d'examiner la possibilité de convoquer tous les quatre ans, à compter de 2016, une conférence au niveau ministériel pour examiner les faits nouveaux et adopter des plans d'action régionaux dans le domaine du commerce et de l'investissement et autres domaines connexes en vue de leur mise en œuvre par les gouvernements des membres et membres associés de la CESAP et par le secrétariat de la CESAP et de soumettre au Comité du commerce et de l'investissement à sa prochaine session un rapport contenant des recommandations à ce sujet. Le présent rapport fournit une analyse des coûts et avantages de la convocation d'une conférence au niveau ministériel et conclut notamment que, même si cela est certainement faisable, sous réserve de la disponibilité des fonds, ce n'est pas nécessairement souhaitable. Au lieu de cela, le secrétariat recommande de renforcer le Comité, comme énoncé dans les recommandations formulées dans le présent rapport.

---

\* E/ESCAP/CTI(4)/L.1.

## Tables des matières

|                                                                                                 | <i>Page</i> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| I. Introduction .....                                                                           | 2           |
| II. Coûts et avantages d'une conférence ministérielle sur le commerce et l'investissement ..... | 2           |
| A. Raisons et avantages .....                                                                   | 2           |
| B. Coûts et opportunité .....                                                                   | 6           |
| III. Recommandations .....                                                                      | 10          |

## **I. Introduction**

1. À sa soixante-dixième session, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a adopté une résolution sur le renforcement de la coopération régionale et des capacités nécessaires pour amplifier la contribution du commerce et de l'investissement au développement durable. La Commission y priait la Secrétaire exécutive d'examiner la possibilité de convoquer tous les quatre ans, à compter de 2016, une conférence ministérielle pour examiner les faits nouveaux et adopter des plans d'action régionaux dans le domaine du commerce et de l'investissement et autres domaines connexes en vue de leur mise en œuvre par les gouvernements des membres et membres associés de la CESAP et par le secrétariat de la CESAP, et de soumettre au Comité du commerce et de l'investissement à sa prochaine session un rapport contenant des recommandations à ce sujet. S'agissant des « autres domaines connexes », une note de bas de page dans la résolution précise les domaines couverts par le sous-programme sur le commerce et l'investissement, à savoir: entreprises et développement, y compris les pratiques commerciales responsables, transfert de technologie et mécanisation agricole durable. Le présent rapport fait un tour d'horizon des justifications d'une telle conférence ministérielle et présente des pistes de réflexion pour le Comité.

## **II. Coûts et avantages d'une conférence ministérielle sur le commerce et l'investissement**

### **A. Raisons et avantages**

2. Le commerce et l'investissement dans la région Asie-Pacifique ont connu un essor rapide au cours des dernières décennies, en particulier le commerce intrarégional, qui représente actuellement environ 50 % de la totalité des échanges dans la région. On estime généralement que c'est grâce au commerce et à l'investissement que la région a réalisé ses progrès impressionnants en termes de croissance et de réduction de la pauvreté. L'expansion des chaînes de valeurs mondiales et régionales a permis non seulement de relier entre eux de nombreux pays de la région, mais également de les rapprocher d'autres pays dans le monde. Malgré cela, il existe toujours d'importants obstacles au commerce et à l'investissement, en particulier non tarifaires, dont les obstacles dressés derrière les frontières. De ce fait, le secteur des entreprises a plaidé de plus en plus instamment en faveur de davantage de libéralisation et de facilitation du commerce et de l'investissement. Compte tenu de la lenteur des progrès des négociations commerciales multilatérales menées sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les pays ont conclu des accords régionaux de commerce et d'investissement qui, vu qu'ils n'englobent pas l'ensemble de la région, sont intrinsèquement discriminatoires. La multiplication de tels

accords a donné lieu à un nombre impressionnant de dispositifs, alors qu'il n'existe pourtant encore aucun accord qui couvre toute la région. Une réunion au niveau ministériel pourrait peut-être favoriser une plus grande cohérence des accords et éviter d'éventuels doubles emplois.

3. L'atonie économique persistante dans la plupart des pays développés et la reprise économique lente et inégale sont de bonnes raisons de renforcer le commerce et l'investissement intrarégionaux en Asie et dans le Pacifique. Cependant, les obstacles au commerce et à l'investissement entre les pays de la région restent généralement plus importants que les obstacles de même type entre les pays de la région et les pays développés qui sont leurs marchés d'exportation traditionnels. Ces obstacles sont non seulement tarifaires mais aussi non tarifaires, et ils se dressent non seulement aux frontières mais aussi derrière les frontières. Les engagements pris à l'échelon régional en vue de réduire ou d'éliminer ces obstacles pourraient faire l'objet d'un examen lors d'une éventuelle réunion ministérielle.

4. Dans ce contexte, une initiative régionale sur la conclusion d'un accord sur le commerce sans papier est en cours d'examen. Il s'agit actuellement de la seule initiative sur un dispositif régional dans le domaine du commerce et de l'investissement à avoir été entreprise par les États membres sous les auspices de la CESAP et à être ouverte à tous les membres et membres associés de la CESAP (outre l'Accord commercial Asie-Pacifique, ouvert à tous les membres en développement et membres associés de la CESAP). Toutefois, cela ne signifie pas nécessairement que tous les membres de la CESAP et membres associés adhèreraient à cet accord. D'autres arrangements régionaux dans le domaine du commerce et de l'investissement peuvent être envisagés, qu'ils concernent le commerce, l'investissement ou bien les deux. Ces arrangements peuvent être soit volontaires, soit sous la forme d'un instrument juridique. L'adoption de tels arrangements ou accords au niveau ministériel leur conférerait l'appui politique nécessaire, ce qui pourrait augmenter la probabilité de leur mise en œuvre effective.

5. L'organisation d'une conférence ministérielle figure déjà au nombre des activités de la Commission (tableau 1). Outre le segment ministériel de la Commission, la CESAP organise actuellement des conférences ministérielles, notamment dans les domaines de l'environnement (Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique); des transports (une conférence et un forum); de l'énergie (Forum Asie-Pacifique de l'énergie); des statistiques, notamment sur le thème de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil; du développement social, notamment dans les domaines de la population, du handicap et du VIH/sida; des accords commerciaux préférentiels (Accord commercial Asie-Pacifique); et de la coopération et de l'intégration économiques régionales. Certaines de ces conférences sont organisées selon une périodicité préétablie et se tiennent à des intervalles réguliers (normalement tous les cinq ou dix ans), alors que d'autres sont organisées plus ponctuellement. Le plus souvent, les conférences ministérielles durent cinq jours, à savoir deux jours de conférence ministérielle précédée d'un segment hauts responsables d'une durée de trois jours, comme pour la session de la Commission. Dans certains cas, elles ne durent que trois jours (comme dans le cas de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes) voire un seul jour (comme pour le Conseil ministériel de l'Accord commercial Asie-Pacifique).

Tableau 1  
Conférences ministérielles de la CESAP

| Domaine                                                                                                                               | Fréquence                  | Date et lieu                                      |                                                   |                                                            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|---------------------------------------------------|---------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                       |                            | Première réunion                                  | Réunion la plus récente                           | Prochaine réunion prévue                                   |
| Forum Asie-Pacifique de l'énergie                                                                                                     | Tous les 5 ans             | 27-30 mai 2013, Vladivostok, Fédération de Russie | 27-30 mai 2013, Vladivostok, Fédération de Russie | Deuxième réunion prévue en 2018 (lieu et date à confirmer) |
| Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique                                         | Tous les 5 ans             | 6-9 février 1985, Bangkok                         | Du 27 septembre au 2 octobre 2010, Astana         | Septième réunion en 2016 (lieu et date à confirmer)        |
| Conférence ministérielle sur les transports                                                                                           | Une fois tous les 5 ans    | 6-11 novembre 2006, Busan, République de Corée    | 12-16 mars 2012, Bangkok                          | Troisième réunion, 5 jours, en octobre 2016, Bangkok       |
| Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur les partenariats public-privé pour le développement des infrastructures                   | Ad hoc                     | 5 octobre 2007, Séoul                             | 17 avril 2010, Jakarta                            | À confirmer                                                |
| Conférence ministérielle sur la coopération et l'intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique                      | En principe tous les 2 ans | 17-20 décembre 2013, Bangkok                      | 17-20 décembre 2013, Bangkok                      | 2015 (reportée en février 2016), Bangkok                   |
| Conférence ministérielle sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique |                            | 24-28 novembre 2014, Bangkok                      | 24-28 novembre 2014, Bangkok                      | À confirmer                                                |
| Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique                                                                              | Une fois tous les dix ans  | 10-20 décembre 1963, New Delhi                    | 16-20 septembre 2013, Bangkok                     | 2023                                                       |
| Examen de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing                                                                          | Tous les 5 ans             | 1999, Bangkok                                     | 17-20 novembre 2014, Bangkok                      | 2019                                                       |
| Réunion intergouvernementale de haut niveau sur les                                                                                   | Tous les 10 ans            | 25-28 octobre 2002, Otsu, Japon                   | Du 29 octobre au 2 novembre 2012, Bangkok         | 2022                                                       |

| <i>Domaine</i>                                                                 | <i>Fréquence</i> | <i>Date et lieu</i>         |                                |                                                                  |
|--------------------------------------------------------------------------------|------------------|-----------------------------|--------------------------------|------------------------------------------------------------------|
|                                                                                |                  | <i>Première réunion</i>     | <i>Réunion la plus récente</i> | <i>Prochaine réunion prévue</i>                                  |
| questions de handicap                                                          |                  |                             |                                |                                                                  |
| Réunion intergouvernementale pour l'Asie et le Pacifique sur le VIH et le sida | Ad hoc           | 28-30 janvier 2015, Bangkok | 28-30 janvier 2015, Bangkok    | À confirmer                                                      |
| Conseil ministériel de l'Accord commercial Asie-Pacifique                      |                  | 2 novembre 2005, Beijing    | 15 décembre 2009, Séoul        | Quatrième réunion, novembre/décembre 2015 (à confirmer), Bangkok |
| Réunion des ministres de l'industrie et de la technologie                      | Tous les 6 ans   | 1992, Téhéran               | 1998, Bangkok                  | N'existe plus                                                    |

6. Les conférences ministérielles au niveau sectoriel présentent l'avantage de réunir des décideurs au niveau le plus élevé afin de discuter de domaines particuliers d'intérêt commun, sachant que ces décideurs ont le pouvoir d'adopter des plans d'action en vue de leur mise en œuvre. En revanche, s'il est vrai que les participants aux comités de la CESAP représentent leur gouvernement à un niveau élevé, ils ne sont peut-être pas toujours autorisés à s'engager à adopter les recommandations et plans d'action présentés par le secrétariat. Si le domaine concerné revêt une grande importance stratégique et économique, le fait d'impliquer dès le départ les responsables des politiques et les décideurs au plus haut niveau possible permet de prendre des engagements fermes et d'accroître les chances de véritablement mettre en œuvre ces engagements.

7. À l'échelle régionale, il n'existe aucune conférence ministérielle dans le domaine du commerce et de l'investissement, mais à l'échelon sous-régional, des conférences ministérielles sur le commerce et l'investissement ou questions y relatives sont régulièrement organisées dans le cadre d'organisations telles que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), l'Association de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) et autres (voir tableau 2). À la CESAP, la seule conférence ministérielle consacrée exclusivement au commerce est le Conseil ministériel de l'Accord commercial Asie-Pacifique, dont les membres sont le Bangladesh, la Chine, l'Inde, la République de Corée, la République démocratique populaire lao et Sri Lanka (l'Accord est en attente de ratification par la Mongolie). La réunion la plus récente du Conseil ministériel a eu lieu à Séoul en décembre 2009. En outre, la Conférence ministérielle sur la coopération et l'intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique traite également de questions liées au commerce dans le contexte de l'intégration du marché.

Tableau 2  
**Conférences ministérielles régionales et mondiales sur le thème du commerce et de l'investissement (état en 2015)**

| <i>Domaine</i>                                                            | <i>Type de réunion</i>                                                                                                                 |
|---------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Régional</b>                                                           |                                                                                                                                        |
| APEC                                                                      | Réunion annuelle des ministres de l'APEC chargés du commerce<br>Réunion ministérielle annuelle sur les petites et moyennes entreprises |
| Sous-région Bassin du Mékong                                              | Conférence ministérielle annuelle                                                                                                      |
| ASEAN                                                                     | Réunion annuelle des ministres de l'économie de l'ASEAN                                                                                |
| ASACR                                                                     | Réunion annuelle du Conseil ministériel de l'Accord de libre-échange d'Asie du Sud                                                     |
| Organisation de coopération économique                                    | Réunion ministérielle annuelle sur le commerce et le commerce extérieur; réunion ministérielle sur les finances et l'économie          |
| <b>Mondial</b>                                                            |                                                                                                                                        |
| OMC                                                                       | Tous les deux ans (prochaine réunion prévue à Nairobi, décembre 2015)                                                                  |
| Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) | Tous les quatre ans (prochaine réunion prévue à Lima, 2016)                                                                            |

*Note:* D'autres organismes internationaux tels que le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la Banque mondiale organisent régulièrement des réunions au niveau ministériel qui sont parfois consacrées à des questions liées au commerce et à l'investissement, comme la réunion annuelle du Conseil ministériel de l'OCDE et la réunion conjointe des Conseils des Gouverneurs du Groupe de la Banque mondiale et du FMI, mais il s'agit de réunions administratives de ces organisations.

8. Compte tenu de l'importance du commerce et de l'investissement pour la croissance de la région et du potentiel d'amélioration du commerce et de l'investissement intrarégionaux, il serait utile d'adopter et de mettre en œuvre des initiatives à l'échelle régionale dans ces domaines. Cependant, s'il est vrai qu'une conférence de niveau ministériel à l'échelle régionale serait, sur le plan des principes, utile pour rallier le soutien politique nécessaire à des initiatives telles que celles présentées ci-dessus, il est également important de tenir compte des coûts.

## **B. Coûts et opportunité**

9. Les conférences ministérielles coûtent cher – de 150 000 dollars à 200 000 dollars (lorsqu'elles se tiennent à Bangkok au Centre de conférence des Nations Unies) à 1 million de dollars (lorsqu'elles sont organisées hors de Thaïlande)<sup>1</sup>. Les coûts réels pour la CESAP dépendent du nombre de jours de conférence, du niveau de prise en charge des frais par le gouvernement hôte et de l'existence de partenaires susceptibles de couvrir une partie ou la plupart

<sup>1</sup> Les sessions du Conseil ministériel de l'Accord commercial Asie-Pacifique sont toutes financées par les États participants eux-mêmes et les frais de voyage du personnel du secrétariat de l'Accord ne sont couverts que si la réunion se tient hors de Thaïlande.

des coûts. Lorsque la session de la Commission se tient hors du secrétariat, les coûts peuvent s'élever à environ 700 000 dollars (réunion des hauts responsables d'une durée de trois de jours, suivie d'une réunion ministérielle de deux jours), y compris les coûts liés au matériel, aux services d'interprétation, à l'utilisation des locaux, à la logistique et aux frais de voyage du personnel. Ces frais sont généralement pris en charge par le gouvernement hôte. De plus, des conférences au niveau ministériel sont souvent précédées de réunions régionales de consultation visant à traiter des questions d'organisation et à déterminer le sujet de la conférence principale, ce qui entraîne des coûts supplémentaires. L'organisation de ces conférences de haut niveau en dehors du secrétariat peut également nécessiter la location d'installations audio et vidéo et de cabines d'interprétation.

10. Les frais d'interprétation représentent un poste de dépense important. En fonction du nombre de jours et de langues, le coût total des services d'interprétation peut atteindre 50 000 dollars, voire plus, selon le montant des frais de voyage des interprètes. À cela peuvent s'ajouter des frais supplémentaires, notamment ceux des éventuels services de consultants requis pour l'élaboration des documents de base, la logistique (transport, hôtels) et les frais de subventionnement des représentants des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement (frais de voyage et allocation journalière). Lorsque les conférences se tiennent hors de Thaïlande, les coûts augmentent rapidement en raison des frais de voyage du personnel du secrétariat, notamment des fonctionnaires du Cabinet de la Secrétaire exécutive, de la Division de la stratégie et de la gestion des programmes, des groupes des services linguistiques, du Service de l'édition, des services de sécurité et autres services pertinents, ces frais n'étant en général pas pris en charge par le pays hôte.

11. Les coûts peuvent être réduits si l'on obtient l'appui de partenaires. Par exemple, la Réunion intergouvernementale pour l'Asie et le Pacifique sur le VIH et le sida, qui s'est tenue en janvier 2015, a coûté 10 000 dollars à la CESAP. Les partenaires coorganisateur, tels que le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida et le Programme des Nations Unies pour le développement, ont pris en charge la plupart des frais. Cependant, il manque à CESAP un partenaire naturel pour la planification des conférences ministérielles sur le commerce et l'investissement. D'autres organismes des Nations Unies spécialisés dans le commerce et l'investissement, comme la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Centre du commerce international, n'ont pas de crédits budgétaires pour organiser une réunion ministérielle conjointe avec la CESAP et, même s'ils en disposaient, la CESAP serait naturellement appelée à supporter une part importante des coûts. Une manière possible de remplacer les partenariats avec les organismes des Nations Unies consisterait à établir des partenariats avec la Banque mondiale ou la Banque asiatique de développement, mais ces organisations disposent de leurs propres calendriers de réunion et conditions d'organisation. Dans l'hypothèse de l'organisation d'une conférence ministérielle sur le commerce et l'investissement en 2016, il n'existe actuellement aucun crédit budgétaire prévu pour financer une telle manifestation et il faudrait prélever des ressources sur d'autres postes, à moins qu'un État membre ne se propose d'accueillir et de prendre en charge tous les coûts associés à une telle conférence.

12. Outre les coûts pour la CESAP, il convient de s'interroger sur l'opportunité d'une telle conférence et sur la volonté politique qu'elle suppose. Les ministres du commerce des pays de l'Asie et du Pacifique participent à de nombreuses réunions de haut niveau chaque année, en

fonction de la sous-région à laquelle ils appartiennent. Les ministres du commerce des pays de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie de l'Est participent à de nombreuses réunions ministérielles organisées sous l'égide de l'APEC, de l'ASEAN, et des organismes de la sous-région Bassin du Mékong (voir tableau 2). De plus, les ministres participent souvent à la négociation et à l'application d'un certain nombre d'accords commerciaux bilatéraux et régionaux. De nombreux ministres participent actuellement aux négociations sur l'Accord régional de partenariat économique intégral et sur l'Accord de partenariat transpacifique. Parallèlement, au niveau mondial, les négociations commerciales multilatérales ou autres qui se déroulent dans le contexte de l'OMC fixent des impératifs pour les ministres. Or les accords commerciaux sous-régionaux sont souvent considérés comme prioritaires par rapport aux accords régionaux et même aux accords multilatéraux.

13. En outre, des discussions sont actuellement en cours qui portent sur des accords et mécanismes régionaux dans le domaine du commerce et de l'investissement. Celles-ci sont menées au sein du Groupe de travail sur la création d'un marché intégré en Asie et dans le Pacifique, établi conformément à la Déclaration de Bangkok sur la coopération et l'intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique. Ce Groupe de travail fait rapport à une conférence ministérielle sur l'intégration économique régionale, dont la première édition s'est tenue en 2013 et la deuxième est prévue pour le début 2016. Ainsi, sur le plan des principes, il existe déjà une conférence ministérielle qui traite de certaines questions liées au commerce, à l'investissement et à l'intégration.

14. Ce qui complique encore la tâche est que les questions de commerce et d'investissement, bien qu'elles soient éminemment complémentaires, relèvent souvent de ministères distincts. Les ministères du commerce s'occupent souvent d'autres questions également (voir tableau 3). L'organisation d'une conférence au niveau ministériel sur le double thème du commerce et de l'investissement exigerait donc souvent la participation d'au moins deux ministères (un pour les questions commerciales et l'autre pour les questions d'investissement et d'économie)<sup>2</sup>, à moins qu'un seul ministère ne soit en charge du commerce et de l'investissement. Étant donné que le sous-programme sur le commerce et l'investissement porte actuellement sur des questions liées au transfert de technologie et à la mécanisation agricole, la question est de savoir si ces questions devraient également être traitées au niveau ministériel, ce qui exigerait la participation d'un nombre encore plus important de ministres.

---

<sup>2</sup> Quelques pays disposent de ministères qui assurent une double fonction (commerce et industrie); il s'agit notamment du Japon, de la Malaisie, de Singapour, de Sri Lanka et du Viet Nam. Toutefois, en pareils cas, les ministres souhaiteront sans doute inclure les plus hauts responsables des ministères du commerce et de l'industrie ou services apparentés dans les délégations appelées à participer à une conférence ministérielle.

Tableau 3  
**Ministères des membres et membres associés de la CESAP au niveau régional**

| <i>Pays et territoire</i>      | <i>Ministère du commerce</i> | <i>Ministère des affaires étrangères et du commerce</i> | <i>Ministère du commerce/du commerce et de l'industrie</i> |
|--------------------------------|------------------------------|---------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| Afghanistan                    |                              |                                                         | X                                                          |
| Arménie                        |                              | X                                                       |                                                            |
| Australie                      |                              | X                                                       |                                                            |
| Azerbaïdjan                    |                              |                                                         | X                                                          |
| Bangladesh                     | X                            |                                                         |                                                            |
| Bhoutan                        |                              | X                                                       |                                                            |
| Brunéi Darussalam              |                              | X                                                       |                                                            |
| Cambodge                       | X                            |                                                         |                                                            |
| Chine                          | X                            |                                                         |                                                            |
| Fédération de Russie           |                              |                                                         | X                                                          |
| Fidji                          |                              |                                                         | X                                                          |
| Géorgie                        |                              |                                                         | X                                                          |
| Guam                           |                              | X                                                       |                                                            |
| Hong Kong (Chine)              |                              |                                                         | X                                                          |
| Îles Cook                      |                              | X                                                       |                                                            |
| Îles Mariannes du Nord         |                              | X                                                       |                                                            |
| Îles Marshall                  |                              | X                                                       |                                                            |
| Îles Salomon                   |                              |                                                         | X                                                          |
| Inde                           |                              |                                                         | X                                                          |
| Indonésie                      | X                            |                                                         |                                                            |
| Iran (République islamique d') | X                            |                                                         |                                                            |
| Japon                          |                              |                                                         | X                                                          |
| Kazakhstan                     |                              | X                                                       |                                                            |
| Kiribati                       |                              |                                                         | X                                                          |
| Kirghizistan                   |                              |                                                         | X                                                          |
| Macao (Chine)                  | X                            |                                                         |                                                            |
| Malaise                        |                              |                                                         | X                                                          |
| Maldives                       |                              |                                                         | X                                                          |
| Micronésie (États fédérés de)  |                              | X                                                       |                                                            |
| Mongolie                       |                              | X                                                       |                                                            |
| Myanmar                        | X                            |                                                         |                                                            |
| Nauru                          |                              | X                                                       |                                                            |
| Népal <sup>a</sup>             | X                            |                                                         |                                                            |
| Nouvelle-Calédonie             |                              | X                                                       |                                                            |
| Nouvelle-Zélande               |                              | X                                                       |                                                            |
| Nioué                          |                              | X                                                       |                                                            |
| Ouzbékistan                    |                              | X                                                       |                                                            |
| Pakistan                       | X                            |                                                         |                                                            |
| Palaos                         |                              | X                                                       |                                                            |

| <i>Pays et territoire</i>                  | <i>Ministère du commerce</i> | <i>Ministère des affaires étrangères et du commerce</i> | <i>Ministère du commerce/du commerce et de l'industrie</i> |
|--------------------------------------------|------------------------------|---------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| Papouasie-Nouvelle-Guinée                  |                              | X                                                       |                                                            |
| Philippines                                |                              |                                                         | X                                                          |
| Polynésie française                        |                              | X                                                       |                                                            |
| République de Corée                        |                              | X                                                       |                                                            |
| République démocratique populaire lao      |                              |                                                         | X                                                          |
| République populaire démocratique de Corée |                              | X                                                       |                                                            |
| Samoa                                      |                              | X                                                       |                                                            |
| Samoa américaines                          |                              | X                                                       |                                                            |
| Singapour                                  |                              |                                                         | X                                                          |
| Sri Lanka                                  |                              |                                                         | X                                                          |
| Tadjikistan                                |                              | X                                                       |                                                            |
| Thaïlande                                  | X                            |                                                         |                                                            |
| Timor-Leste                                |                              | X                                                       |                                                            |
| Tonga                                      | X                            |                                                         |                                                            |
| Turquie                                    |                              | X                                                       |                                                            |
| Turkménistan                               |                              |                                                         | X                                                          |
| Tuvalu                                     |                              | X                                                       |                                                            |
| Vanuatu                                    |                              |                                                         | X                                                          |
| Viet Nam                                   |                              |                                                         | X                                                          |
| <b>Total dans chaque catégorie</b>         | <b>11</b>                    | <b>26</b>                                               | <b>21</b>                                                  |

*Source:* Sites Web des États membres et membres associés de la CESAP.

<sup>a</sup> Le Népal possède un Ministère du commerce et de l'approvisionnement.

15. Dans les années 1990, une conférence ministérielle sur l'industrie et la technologie a été convoquée deux fois (à Téhéran, en 1992, cette fois entièrement parrainée par le gouvernement du pays hôte, puis à Bangkok, en 1998). Des plans d'action détaillés ont été adoptés lors de ces deux réunions (Déclaration ministérielle et Stratégie et Plan d'action régionaux pour le développement industriel et technologique; Déclaration de Bangkok et Plan d'action régional sur le renforcement de la coopération régionale pour le développement industriel et technologique dans la région de l'Asie et du Pacifique). Ces plans d'action étaient plutôt généraux et n'ont jamais fait l'objet d'une véritable mise en œuvre ou d'un suivi effectif. Il est donc difficile de savoir si des réunions ministérielles supplémentaires se traduiraient par une action concrète.

### III. Recommandations

16. Si la convocation d'une conférence ministérielle dans le domaine du commerce et de l'investissement est, sur le plan des principes, réalisable, sous réserve de la volonté politique et de la disponibilité de fonds (ce qui, pour 2016 en tout cas, nécessiterait de préférence qu'un État membre de la CESAP se propose d'accueillir une telle conférence), l'opportunité d'une telle réunion est sujette à débat, compte tenu de l'appareil de conférence existant au niveau

régional et mondial. Certes, le Comité pourrait en principe assurer le suivi voulu de la mise en œuvre des plans d'action régionaux et nationaux et d'autres décisions prises par des ministères, mais l'on pourrait avancer que le Comité lui-même pourrait être renforcé quant à son rôle et à sa participation, et qu'il pourrait élaborer des plans de ce type à la place d'une conférence ministérielle. En effet, le secrétariat a recommandé de renforcer le Comité pour assurer la continuité de son action et contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'initiatives régionales<sup>3</sup>. Avec un bureau proactif, le Comité serait peut-être mieux placé pour maintenir une certaine appropriation et, partant, il serait en mesure de mobiliser la volonté politique nécessaire pour surveiller une mise en œuvre efficace. Un Comité renforcé serait dès lors le mieux placé pour suivre les tendances régionales dans le domaine du commerce et de l'investissement, adopter et appliquer les plans d'action régionaux (à défaut d'accords ou de mécanismes contraignants à l'échelle régionale, bien que cela soit aussi une possibilité), et convoquer, au moins périodiquement si on l'estime souhaitable, une réunion de haut niveau, voire une réunion ministérielle ponctuelle pour adopter de manière formelle tout arrangement particulier portant sur des questions liées au commerce ou à l'investissement.

17. Compte tenu de ce qui précède, le secrétariat estime donc qu'il serait prématuré, voire non souhaitable à ce stade d'organiser régulièrement une conférence ministérielle chargée d'étudier les questions de commerce et d'investissement et autres domaines connexes. En revanche, il est recommandé que le Comité soit renforcé sur la base des recommandations formulées dans le document E/ESCAP/CTI(4)/2 et qu'il se réunisse à un niveau approprié pour adopter et suivre la mise en œuvre des plans d'action et des décisions à l'échelle régionale concernant le commerce et l'investissement. Les questions qui exigent en effet d'être approuvées à l'échelon ministériel pourraient l'être soit par la Conférence ministérielle sur la coopération et l'intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique, qu'il est prévu de convoquer régulièrement, soit par le segment ministériel de la Commission au moyen de l'adoption de résolutions appropriées. Ou bien une réunion intergouvernementale ad hoc ou une conférence ministérielle sur un thème particulier lié au commerce ou à l'investissement pourrait être convoquée à la demande du Comité ou de la Commission.

18. Le Comité est invité à examiner les recommandations proposées par le secrétariat.

---

<sup>3</sup> Voir E/ESCAP/CTI(4)/2.